



La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

CHEF(FE) DE DIVISION PLANS ET CONCEPTION

CATÉGORIE : Cadre

STATUT : Régulier

TRAITEMENT : 102 988\$ à 128 734\$

HORAIRE : 35 heures par semaine

DIVISION : Génie

LIEU DE TRAVAIL : 35, avenue Fort, Saint-Lambert

AFFICHAGE : 10 juillet au 7 août 2024



LE MANDAT

Sous l'autorité du directeur du génie, de l'environnement et des travaux publics, le chef de division plans et conception, dirige, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et projets sous sa responsabilité.

Il participe à l'établissement des objectifs et priorités de travail de sa division et contribue au processus relatif à la préparation des plans et devis, des estimations budgétaires et des échéanciers de tous les projets de génie. Il doit également encadrer et diriger le personnel technique sous sa responsabilité et contribuer à leur développement.

PRINCIPALES TÂCHES



LES FONCTIONS

- » Préparer les plans et devis, et les appels d'offres;
- » Participer à l'analyse des soumissions pour différents projets;
- » Réaliser des études préliminaires de faisabilité et des estimations pour différents projets, tel que la réfection d'infrastructures;
- » Collaborer avec le directeur du service, afin d'effectuer la présentation des plans et devis aux différents ministères, instances et organismes concernés en vue d'obtenir une approbation;
- » Participer à la préparation des documents en vue de conclure des règlements d'emprunt;
- » Assister aux réunions des directeurs de service et aux réunions plénières du Conseil, lorsque requis;
- » Participer à l'élaboration et l'établissement de normes de conception pour l'ensemble des travaux menés;
- » Collaborer à la préparation des propositions de nouveaux règlements ou d'amendements aux règlements municipaux concernant le domaine du génie;



La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

- » Participer à la formation et à la répartition du travail des employés sous sa responsabilité et s'assurer de mettre en place un encadrement adéquat et de leur fournir un support nécessaire;
- » Participer à la planification budgétaire, à la planification des travaux annuels de la direction du génie et à l'élaboration du plan triennal des immobilisations;
- » Collaborer à la préparation des mandats des professionnels requis pour la réalisation des travaux;
- » Participer à la saine gestion des ressources humaines, matérielles et financière de la direction;
- » Effectuer les calculs techniques, préparer, signer et sceller les plans et devis;
- » Fournir le support technique pour les dossiers sous sa responsabilité;
- » Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- » Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec plein droit de pratique;
- » Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie civil, ou tout autre domaine jugé pertinent à l'emploi;
- » Posséder de cinq (5) à dix (10) années d'expérience dans un poste relié au domaine de l'emploi;
- » Posséder une bonne vision d'ensemble, une capacité de discerner les enjeux importants et à soumettre des plans d'actions efficaces en lien avec les objectifs de la direction;
- » Posséder un sens politique hors pair et être en mesure de communiquer efficacement à tous les niveaux dans l'organisation;
- » Démontrer ses habiletés de gestion, de leadership et de travail en équipe;
- » Avoir une bonne capacité de rédaction, une maîtrise de la langue française (oral et écrit);
- » Posséder des connaissances de la réglementation municipale (un atout).





La Ville de Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI



**POUR
POSTULER**

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae, en mentionnant clairement le numéro de concours 2024-40, au plus tard le 7 août 2024 à :

Ville de Saint-Lambert - Direction des services administratifs

dotation@saint-lambert.ca

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.